

Municipalité de Boileau

AVIS PUBLIC

Calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2020

L'**AVIS PUBLIC** est, par la présente, donné par la directrice générale, secrétaire-trésorière, Madame Cathy Viens,

QUE le conseil Municipal de Boileau, à une séance ordinaire tenue à la salle du conseil le 13 novembre 2019, a adopté la résolution 191113-11 intitulée *Adoption du calendrier des séances ordinaire 2020*;

QUE le calendrier ci-après adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2020. Les séances débuteront à 19h00;

| | |
|-------------|------------|
| 15 janvier | 12 février |
| 11 mars | 8 avril |
| 13 mai | 10 juin |
| 15 juillet | 12 août |
| 9 septembre | 14 octobre |
| 11 novembre | 9 décembre |

QUE les dates y figurant peuvent être modifiée par simple résolution du conseil municipal;

QUE toute modification devra également faire l'objet d'un avis public.

Donné à Boileau, ce 14^e jour de novembre 2019


Cathy Viens, directrice générale
Secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Cathy Viens, directrice générale, secrétaire-trésorière certifie par les présents sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis en affichant une copie, aux endroits désignés par le conseil, le 14^e jour du mois de novembre 2019 entre 9 h 00 et 16 h 00.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 14^e jour de novembre 2019


Cathy Viens, directrice générale
Secrétaire-trésorière